



**Société nationale
des Meilleurs Ouvriers de France**

Organisatrice du concours national

« Un des Meilleurs Apprentis de France »

16 rue Saint-Nicolas - 75012 Paris

Tél. 0143423302

Courriel : concours-maf@mof.fr <http://www.meilleursouvriersdefrance.info>

Reconnue d'utilité publique par décret du 3 mars 1952

39^e CONCOURS

**« UN DES
MEILLEURS APPRENTIS
DE FRANCE »**

SESSION

2024

Promotion

Gérard GOUVERNAYRE

MOF Travail des Plastiques 1990

Merci de consulter régulièrement le site internet pour d'éventuelles modifications de sujets

Métier : JARDINIER - PAYSAGISTE

Code d'inscription à la spécialité : 214 - 120

Sujet du concours : Départemental Régional

Responsable métier :

SONNENDRUCKER Christophe

Auteur du sujet :

SONNENDRUCKER Christophe

Mail :

sonnendrucker.paysagespepinieres@orange.fr



Conditions d'admission au Concours MAF 2024

Extrait du règlement général

ADMIS

Les apprentis ou élèves en formation initiale et âgés de moins de 21 ans (nés après le 1^{er} Janvier 2003):

- D'un métier préparant un CAP - BEP ou un BAC PRO en 3 ans,
- D'un métier préparant une MC (Mention Complémentaire) après un CAP ou BAC PRO,
- Exceptionnellement, d'un métier préparant le BP Agricole du niveau 3.

Consulter le Règlement Général pour les métiers à dérogation

Toutes les inscriptions seront obligatoirement réglées par carte bancaire

Vous devrez impérativement renvoyer la fiche de pré-inscription que vous devez imprimer, au Président Délégué Départemental stipulé au bas de la fiche, dans un délai de 15 jours après votre inscription (celle-ci sera signée par les personnes concernées)

ATTENTION :

Si le règlement n'est pas réalisé, ainsi que la fiche non adressée, vous ne pourrez participer aux évaluations

NON ADMIS

Les élèves ou apprentis en formation de :

- Brevet Professionnel BP ou BTS
- « Bachelor »

« Concours : Un des Meilleurs Apprentis de France »		- 2 -
Métier :	JARDINIER - PAYSAGISTE	Code : 214 - 120
Sujet :	Départemental - Régional	Session : 2024

Consignes de sécurité

à porter à la connaissance des candidat-e-s avant l'épreuve :

Document de référence, NORME :

Autre document :

Le candidat-e s'engage à respecter en outre les consignes de sécurité, d'hygiène ainsi que le règlement du concours.

Je soussigné. e

Prénom: **Nom :**

N° d'inscription : ai pris connaissance des documents et consignes et m'engage à les respecter.

Date :

Signature :

« Concours : Un des Meilleurs Apprentis de France »		- 3 -
Métier :	JARDINIER - PAYSAGISTE	Code : 214 - 120
Sujet :	Départemental - Régional	Session : 2024

LISTE MATIÈRE D'ŒUVRE & CONSOMMABLES NECESSAIRES PAR CANDIDAT

Désignation	Type marque	Quantité	Prix Unitaire TTC	Prix Total TTC
1 arbre tige				
3 arbustes persistants + 6 à fleurs				
3 graminées + 20 plantes vivaces				
0.30 m3 moellons pour muret				
1.6 m2 dalles pour opus				
10 dalles 40 X 40 cm				
40 pavés 10 X 10 cm				
7 m2 gazon de placage				
500 litres écorce de bois				
		Coût total prévisionnel par candidat :		

LISTE DES MATERIELS MIS A DISPOSITION DES CANDIDATS

Quantité	Désignation matérielle	Marque type	Observations
1	Brouette		
1	Règle alu de 2m		
2	Tubes carrés 2m		
6	Piquets		
1	Pelle		
1	Râteau		
1	Balai		
1	Niveau à bulles		

LISTE DES OUTILLAGES, EQUIPEMENTS ET PROTECTIONS INDIVIDUELS A APPORTER PAR LES CANDIDATS

Quantité	Désignation outillages, équipements et protections individuels	Marque type	Observations
1	Paire de lunettes de protection		
1	Paire de gants		
1	Paire de chaussures de sécurité		
+	Tout le matériel nécessaire à la réalisation du jardin selon le plan fourni (décamètre, massette, truelle, maillet, cordeau, brosse, crayon,...)		

Métier :	JARDINIER - PAYSAGISTE	Code : 214 - 120
Sujet :	Départemental - Régional	Session : 2024

PETIT ESPACE DETENTE

SUJET POUR LA PARTIE PRATIQUE

Sur une parcelle de 16 m² (4 X 4 m), vous réaliserez une scène de jardin originale et harmonieuse à partir du plan ci-joint en annexe et en vous adaptant aux matériaux et végétaux mis à votre disposition.

Cette scène devra comprendre :

- UN MURET

Composé de moellons de dimension 1 m de long sur 40 cm de large et 40 cm de haut.

- UN DALLAGE

Composé de 9 dalles 40 X 40 cm posées en 3 lignes parallèles et décalées et d'un opus posé en arrondi de 40 cm de large avec joints sablés.

- UN PAVAGE

Composé de pavés de 10 X 10 X 10 cm posés en un cercle.

- DES PLANTATIONS

Comprenant un arbre tige, des arbustes à fleurs et persistants, des graminées et plantes vivaces.

- UN ESPACE VERT

En gazon de placage posé suivant le plan joint.

ECHELLE A RESPECTER : voir les dimensions indiquées sur le plan.

TEMPS D'EXECUTION : 8 heures maximum.

TRES IMPORTANT

- Le candidat devra se munir de son petit matériel nécessaire à la réalisation du projet.
- Avant de commencer la mise en œuvre, il est conseillé d'étudier quelques instants le plan, son échelle, la priorité des diverses parties à réaliser et les fournitures mises à disposition.
- De même pendant et à la fin des travaux, prenez un peu de recul à l'aménagement et visualisez les quelques détails ou imperfections à rectifier.
- Les résultats sans classement, seront proclamés à l'issue des épreuves après délibération.
- La COMMISSION D'ORGANISATION ne couvrant pas les éventuels accidents, il importe au candidat ou à son maître d'apprentissage de prendre les dispositions nécessaires à cet effet.
- Les décisions des Jurys sont sans appel et aucune réclamation ne sera admise.

« Concours : Un des Meilleurs Apprentis de France »		- 5 -
Métier :	JARDINIER - PAYSAGISTE	Code : 214 - 120
Sujet :	Départemental - Régional	Session : 2024

Plan A4
(voir annexe)

SUJET POUR LA PARTIE THEORIQUE

Elle comprend une épreuve de reconnaissance d'une vingtaine d'échantillons de plantes (Genre – Espèces – Nom commun) issue du programme du diplôme préparé.

Une seconde partie comprenant des questions de connaissances techniques et professionnelles, toujours sur le programme étudié, est vivement conseillée afin d'avoir un candidat évalué sur l'ensemble des connaissances nécessaires à la réalisation de son métier.

Cette partie théorique devra s'évaluer durant la partie pratique au courant de la journée.

« Concours : Un des Meilleurs Apprentis de France »			- 6 -
Métier :	JARDINIER - PAYSAGISTE	Code : 214 - 120	
Sujet :	Départemental - Régional	Session : 2024	

TABLEAU D'ÉVALUATION

Numéro du candidat :

DIFFICULTÉ	NOMBRE DE POINTS	NOTES	OBSERVATION DU JURY
REALISATION DU MURET	30		
POSE DU DALLAGE ET PAVAGE	30		
MISE EN PLACE DES PLANTATIONS	20		
POSE DU GAZON DE PLACAGE	20		
ORGANISATION DU TRAVAIL	10		
QUALITE ET HARMONIE DU JARDIN	10		
FINITIONS	10		
RECONNAISSANCE DES VEGETAUX	40		
CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES	30		
TOTAL		/200	
NOTE SUR 20			/20

« Concours : Un des Meilleurs Apprentis de France »

- 7 -

Métier :	JARDINIER - PAYSAGISTE	Code : 214 - 120
Sujet :	Départemental - Régional	Session : 2024